

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VALLENAY

DEPARTEMENT  
DU CHER

SEANCE DU 13 décembre 2022

Nombre de Conseillers  
Afférents au Conseil : 13  
Présents : 09  
Votants : 11

**Présents :** Mesdames Caroline ARTHU, Cathy BATISTE, Mireille CHARBY, Marina DUPUY, Messieurs Philippe ANDRIAU, Michel CANTENEUR, Jean-Michel CAREL, Julien JOURDAINE, William TAILLANDIER.

Date de la convocation :  
08 décembre 2022

**Excusés avec pouvoir :** Katia DUSSAPIN pouvoir Jean-Michel CAREL, Caroline LALEVÉE LESAGE pouvoir à Mireille CHARBY.

Date d'affichage :  
08 décembre 2022

**Excusés sans pouvoir :** Christelle JOIE et Stéphane PETIT.

**Secrétaire de séance :** Jean-Michel CAREL

**DELIBERATION N° 2022-61**

**OBJET :** Rapport d'activité 2021 de la communauté de communes Arnon Boischaud Cher.

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport d'activité 2021 de la communauté de communes Arnon Boischaud Cher ;

Conformément aux dispositions de l'article L 5211-39 du code général des collectivités, le président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale adresse au maire de chaque commune membre, un rapport d'activité annuel.

Ce rapport d'activité fait l'objet d'une communication par les maires des communes membres, à leur conseil municipal respectif. Le rapport d'activité pour l'exercice 2021 de la communauté de communes Arnon Boischaud Cher a été communiqué à la commune en date du 9 novembre 2022.

Considérant que la commune de Vallenay est une commune membre de la Communauté de Communes Arnon Boischaud Cher

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

**Prend acte** du rapport d'activité de la communauté de communes Arnon Boischaud Cher pour l'année 2021.

Pour extrait certifié conforme,  
Vallenay, le 13 décembre 2022

Le secrétaire de séance  
Jean-Michel CAREL

Le Maire,  
Marina DUPUY

